Envoyé en préfecture le 24/03/2022

EXTRAIT DU REGISTION DES THE HELE AND REGISTION DE LE PROPERTIE DE LE PROPERTI

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANGEMMUNE DE LARRESSURE

N ់វិទី: 984-216403170-20220318-LS_2022_9-DE

Séance du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Consell Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS,

NOME	RES DE	MEMBRES
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	18	18
		Pour: 18
		Contre: 0
		Abstentione: 0

Etalent présents :

Madame SAMANOS Laurence, Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL Maitebu, Monsieur DOLHAGARAY Devid, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantal, Monsieur FOURAA Jean-Claude, Monsieur HASTOY Joseph, Madame IRACABAL Maïder, Madame LOYCE Maritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsieur RECONDO Vincent, Monsieur SANSBERRO Joël, Monsieur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice, Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART Irène

Date de la convocation 11 mars 2022

Procuration(s): Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration à Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Maider Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe Procuration à Madame SAINTE MARIE MOURGULART

Date d'affichage	
11 mars 2022	
	_

Etal(en)t absent(s):

Etal(en)t excusé(s) : Monsieur OLHAGARAY Ramuntxo

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame MIEGE Isabelle

24 mars 2022	
et publication du	
25 mars 2022	

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 COMMUNE DE LARRESSORE

Le Maire expose aux membres du Consell Municipal que le compte de gestion est établi par le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

le Conseil Municipal, à l'unanimité, Après en avoir délibéré,

Vote la compte de gestion 2021 commune de larressore, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Larressore,

EXTRAIT DU REGISTI ROES DELLES BETIEND

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Séance du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Consell Municipal de cette Commune, régullèrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS,

NOMBRES DE MEMBRI	FQ
-------------------	----

En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	1
19	17	17	
		Pour:	17
		Contre :	0
		Abstentions:	0

Etalent présents

Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL DOLHAGARAY David, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantal, Monsieur FOURAA Jean-Claude, Monsieur HASTOY Joseph, Madame IRACABAL Maider, Madame LOYCE Maritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsieur RECONDO Vincent, Monsieur SANSBERRO Joël, Monsieur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice, Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART Irène

Procuration(s):

Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration à Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Maider Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe Procuration à Madame SAINTE MARIE MOURGUIART

Date de la convocation

11 mars 2022

Etal(en)t absent(s);

Date d'affichage 11 mars 2022

<u>Etal(en)t excusé(s) :</u>

Monsieur OLHAGARAY Ramuntxo

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame MIEGE Isabelle

24 mars 2022

25 mars 2022

et publication du

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Après avoir donné les explications nécessaires, conformément à la Loi, Madame le Maire se retire pour laisser le Conseil Municipal délibérer à propos du compte administratif 2021 du Budget Principal de la Commune de Larressore. Après avoir pris connaissance du compte administratif 2021 et sous la présidence de M.MOUNOLE Claude, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité.

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Depenses	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	1 500 494,37 472 428,45 80 000,00
Recettes	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	1 500 494,37 1 333 354,50 57 954,00
<u>Fonctionnement</u>		·•
Dépenses	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	1 113 795,80 877 789,60 0.00
Recettes	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	1 113 795,80 1 272 048,41 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement:	000 000 0-
Fonctionnement:	860 926,05
Résultat global :	394 258,81
A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	1 255 184,86

Àinsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Falt à Larressore,

Envoyé en préfecture le 24/03/2022 EXTRAIT DU REGISTI E DES DELLEE BATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LARRESSO ANNEXE HÔTIL RESTAURANT

Nº 10 1064-216403170-20220321-LS 2022 11-DE

Séance du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS,

NOMB	RES DE	MEMBRE	S
En exercice	Présents	Nombre suffrage exprime	95
19	18	18	
		Pour :	18
		Contre :	0

Abstentions: 0

Etaient présents :

Madame SAMANOS Laurence, Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL Maitetxu, Monsleur DOLHAGARAY David, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantai, Monsleur FOURAA Jean-Claude, Monsieur HASTOY Joseph, Madame IRACABAL Maider, Madame LOYCE Maritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsieur RECONDO Vincent, Monsieur SANSBERRO Joël, Monsieur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice, Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART Irène

Date de le convocation 11 mars 2022

Procuration(s) Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration à Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Maider Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe Procuration à Madame SAINTE MARIE MOURGUIART

Date d'affichage 11 mars 2022

Etal(en)t absent(s):

Etal(en)t excusé(s) : Monsieur OLHAGARAY Ramuntxo

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame MIEGE Isabelle

24 mars 2022 et publication du		

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 Budget Annexe Hotel-Restaurant

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

le Conseil Municipal, à l'unanimité, Après en avoir délibéré.

Vote le compte de gestion 2021 budget annexe hotel-restaurant, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Alnsi délibéré les jours, mols et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Larressore.

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

EXTRAIT DU REGIST (POPULO PROPERTIE 1924/93/2022

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CARRESSURE BULGET ANNEXE HOT 16-765386465740420220318-LS 2022 12-DE

N°22_12

Séance du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Consell Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS, Maire,

NOME	RES DE	MEMBRE	S
En exercice	Présents	Nombre suffrag exprim	e s
19	17	17	
		Pour:	17
		Contra :	n

Abstentions: 0

Etalent présents :

Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL Maitetxu, Monsieur DOLHAGARAY David, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantal, Monsieur FOURAA Jean-Claude, Monsieur HASTOY Joseph, Madame IRACABAL Maider, Madame LOYCE Maritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsieur RECONDO Vincent, Monsieur SANSBERRO Joël, Monsieur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice, Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART Irène

Date de la convocation 11 mars 2022

Procuration(s): Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration à Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Maider Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe

Procuration à Madame SAINTE MARIE MOURGUIART

Etal(en)t absent(s):

Date d'affichage
11 mars 2022

Etal(en)t excusé(s): Monsieur OLHAGARAY Ramuntxo

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame MIEGE Isabelle en Préfecture le

24 mars 2022

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

et publication du

25 mars 2022

Après avoir donné les explications nécessaires, conformément à la Loi, Madame le Maire se retire pour laisser le Conseil Municipal délibérer à propos du compte administratif 2021 du Budget Annexe HOTEL RESTAURANT. Après avoir pris connaissance du compte administratif 2021 et sous la présidence de M.MOUNOLE Claude, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et amête ainsi les comptes : <u>Investissement</u>

Dépenses	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :
Recettes	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :
Fonctionnement	
Dépenses	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :
Recettes	Prévu ·

0.00

155 276.11

109 899.45

155 276,11

54 810.31

0.00

101 465.80 éalisé : 373,50 este à réaliser : 0.00

Prévu: 101 465.80 Réalisé: 118 764.00 Reste à réaliser : 0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement: -55 089,14 Fonctionnement: 118 390,50 Résultat global : 63 301,36

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Cont signe au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Larressore,

Envoyé en préfecture le 24/03/2022 EXTRAIT DU REGISTI E PROPERTIE LE 24/03/2022 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LARRESS DE LE COMMUNE DE LARRESS DE LA COMMUNE DE LA COM

Séance du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS. Maire.

NOMB	RES DE	MEMBRES
En exercice Présents suffrage		Nombre de suffrages exprimés
19	18	18
		Pour: 18
		Contre: 0
		Abstentions: 0

Etalent présents Madame SAMANOS Laurence, Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL Maitebou, Monsleur DOLHAGARAY David, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantal, Monsleur FOURAA Jean-Claude, Monsleur HASTOY Joseph, Madame IRACABAL Maïder, Madame LOYCE Maritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsleur RECONDO Vincent, Monsleur SANSBERRO Joël, Monsleur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice, Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART Irène

Date de la convocation 11 mars 2022

Procuration(s) Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration à Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Malder Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe Procuration à Madame SAINTE MARIE MOURGUIART

Date d'affichage 11 mars 2022

Etal(en)t absent(s):

Etal(en)t excusé(s): Monsieur OLHAGARAY Ramuntxo

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame MIEGE Isabelle en Préfecture le

24 mars 2022
publication du
25 mars 2022

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET ANNEXE MAGASIN

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la compte de gestion est établi par le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

le Conseil Municipa!, à l'unanimité, Après en avoir délibéré.

Vote le compte de gestion 2021 budget annexe magasin, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Larressore,

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

EXTRAIT DU REGISTI LE DES DEL INFRACTORIS DE LA COMMUNE DE

Séance du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Consell Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS.

RES DE	MEMBRES
exercice Présents Nombre suffrag exprim	
17	17
	Pour: 17
	Contre: 0
	Abstentions: 0
	Présents

Etalent présents : Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL Maitetsu, Monsieur DOLHAGARAY David, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantal, Monsieur FOURAA Jean-Claude, Monsieur HASTOY Joseph, Madame IRACABAL Maider, Madame LOYCE Maritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsieur RECONDO Vincent, Monsieur SANSBERRO Joël, Monsieur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice, Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART irène

Date de la convocation 11 mars 2022

Procuration(s): Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration è Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Maider Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe Procuration à Madame SAINTE MARIE MOURGUIART

Etai(en)t absent(s):

Date d'affichage	
11 mars 2022	

<u>Etal(en)t excusé(s)</u>: Monsieur OLHAGARAY Ramunbo

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame MIEGE Isabelle

	24 mars 2022	
et pul	olication du	
	25 mars 2022	

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Après avoir donné les explications nécessaires, conformément à la Loi, Madame le Maire se retire pour laisser le Conseil Municipal délibérer à propos du compte administratif 2021 du Budget Annexe MAGASIN. Après avoir pris connaissance du compte administratif 2021 et sous la présidence de M.MOUNOLE Claude, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes : Investissement

Dépenses	Prévu:	24 910.17
	Réalisé :	4 059,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	24 910,17
	Réalisé :	474,17
	Reste à réaliser :	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu:	24 436.00
	Réalisé :	0.00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	24 436,00
	Réalisé :	24 442.00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement:	-3 584.83
Fonctionnement:	24 442.00
Résultat global :	20 857.17

Aînsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Falt à Larressore.

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

EXTRAIT DU REGISTI : DES DEL BER 24/30/2022

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAMUNE DE L'ARRESS TO L'ARREST TO L'ARRES

Séance du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS. Maire.

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
19	18	18	
	1 1	Pour:	18
		Contre :	0
		Abstentions:	0

Etalent présents : Madame SAMANOS Laurence, Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL Mattetxu, Monsleur DOLHAGARAY David, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantal, Monsleur FOURAA Jean-Claude, Monsieur HASTOY Joseph, Madame IRACABAL Maider, Madame LOYCE Maritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsieur RECONDO Vincent, Monsieur SANSBERRO Joël, Monsieur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice,

Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART Irène

Procuration(s)

Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration à Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Maider Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe Procuration à Madame SAINTE MARIE MOURGUIART

Date d'affichage
11 mars 2022

Date de la convocation

11 mars 2022

Etal(en)t absent(s):

<u> Etal(en)t excusé(s) :</u>

Monsieur OLHAGARAY Remunico

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame MIEGE isabelle en Préfecture le

	24 mars 2022	
et publi	cation du	
	25 mars 2022	

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 **Budget Annexe CIMETIERE COMMUNAL**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

le Conseil Municipal, à l'unanimité, Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021 budget annexe cimetiere communal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Larressore,

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

EXTRAIT DU REGIST RECURS 18 24/03/2022

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LARRESS

ANNEXE CIME LERE COMMUNAL

Nº :: 054-216403170-20220318-LS_2022_16-DE

Séance du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS. Maire.

NOMBRES	DE MEMBRES

En exercica	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
19	17	17	_
		Pour: 17	7
	1 3	Contre : (0
		Abstentions: (0

Etalent présents :

Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL Maitebru, Monsieur DOLHAGARAY David, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantal, Monsieur FOURAA Jean-Claude, Monsieur HASTOY Joseph, Madame iRACABAL Maïder, Madame LOYCE Meritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsieur RECONDO Vincent, Monsieur SANSBERRO Joël, Monsieur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice, Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART Irène

Procuration(s):

Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration à Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Maider Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe Procuration à Madame SAINTE MARIE MOURGUIART

Date de la convocation

11 mars 2022

Etai(en)t absent(s):

Date d'affichage	
11 mars 2022	

Etal(en)t excusé(s) :

Dépenses

Monsieur OLHAGARAY Ramuntxo

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : en Préfecture le

24 mars 2022

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

et publication du

25 mars 2022

Après avoir donné les explications nécessaires, conformément à la loi, Madame le Maire se retire pour laisser le Conseil Municipal délibérer à propos du compte administratif 2021 du Budget Annexe Cirnetière Communal. Après avoir pris connaissance du compte administratif 2021 et sous la présidence de M.MOUNOLE Claude, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

46 340,00

0.00

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes : Investissement

Prévu:

Déallas .

	Realise:	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu:	46 340,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	66 262.00
	Réalisé :	0.00
	Reste à réaliser :	19 922,00
Recettes	Prévu :	66 262,00
	Réalisé :	32 000,59

Résultat de clôture de l'exercice

ARA

Investissement: 0.00 Fonctionnement: 32 000,59 Résultat global: 32 000,59

Reste à réaliser :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. zite Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme,

Fait à Larressore,

Affiché le

sec.v

EXTRAIT du REGISTR D. 064-216403170-20220318-LS 2022_17-DE du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de LARRESSORE

SEANCE du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS, Maire.

Date de la convocation : 11 mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Présents: Madame SAMANOS Laurence, Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL Maitetxu, Monsieur DOLHAGARAY David, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantal, Monsieur FOURAA Jean-Claude, Monsieur HASTOY Joseph, Madame IRACABAL Maïder, Madame LOYCE Maritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsieur RECONDO Vincent, Monsieur SANSBERRO Joël, Monsieur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice, Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART Irène

Absents ayant donné procuration: Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration à Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Maider Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe Procuration à Madame SAINTE MARIE MOURGUIART

Excusés: Monsieur OLHAGARAY Ramuntxo

Secrétaire de séance : Madame MIEGE Isabelle

DELIBERATION 17: KORRIKA 2022

Madame le Maire expose que la grande course relais en faveur de la langue basque organisée par AEK, la fédération des cours de basque aux adultes, démarrera le jeudi 31 mars 2022 de Amurrio (Araba) pour s'achever à Donostia le dimanche 10 avril, après avoir parcouru plus de 2 000 kilomètres. Elle traversera les provinces du Nord le lundi 4 et le samedi 9 avril 2022.

A l'occasion de cette 22^{ème} Korrika, la Commune souhaite apporter son soutien financier au développement de l'enseignement du basque aux adultes et donc l'augmentation de nombre de locuteurs et locutrices, par l'achat d'un kilomètre au nom de la municipalité au prix de 300 euros.

Le conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette participation financière.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

L'achat d'un kliomètre au nom de la municipalité au prix de 300 euros

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Vote de la question : nombre de votants : 13 pour : 18 contre : 0 abste

Amphé le abstractions : 0 15:064-216403170-20220318-LS_2022_17-DE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès de l'auteur de l'acte dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de PAU (Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey, 64010 Pau Cedex) directement dans le délai de deux mois à compter de la présente notification ou à compter de l'éventuel rejet du recours administratif préalablement déposé. La saisine de la juridiction peut se faire par envoi papier, dépôt sur place au greffe du Tribunal ou via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait à Larressore, le 24 mars 2022

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-Préférence de SYONNE le 24 mars 2022 Accusé réception par la Sous-Préfecture le :

Affichée en Mairie le :

Notifiée le : Le Maire, Laurence SAMANOS.

Affiché le

EXTRAIT du REGISTR . ID : 064-216403170-20220318-LS 2022_18-DE

du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de LARRESSORE

SEANCE du 18 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la saile du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laurence SAMANOS, Maire,

Date de la convocation : 11 mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Présents: Madame SAMANOS Laurence, Monsieur MOUNOLE Claude, Madame ARAMBEL Maitetxu, Monsieur DOLHAGARAY David, Madame NOBLE RAVANNE Marie-Angèle, Madame DU BOIS DE MAQUILLE Chantal, Monsieur FOURAA Jean-Claude, Monsieur HASTOY Joseph, Madame IRACABAL Maïder, Madame LOYCE Maritchu, Madame MIEGE Isabelle, Monsieur RECONDO Vincent, Monsieur SANSBERRO Joël, Monsieur SOUBRE Dominique, Madame VERDUN Béatrice, Monsieur GOYETCHE Philippe, Monsieur ERRECART Pierre, Madame SAINTE MARIE MOURGUIART Irène

Absents ayant donné procuration: Monsieur RECONDO Procuration à Monsieur DOLHGARAY, Madame LOYCE Maritchu Procuration à Monsieur MOUNOLE, Madame IRACABAL Maider Procuration à Madame NOBLE RAVANNE, Monsieur GOYETCHE Philippe Procuration à Madame SAINTE MARIE

Excusés: Monsieur OLHAGARAY Ramuntxo

Secrétaire de séance : Madame MIEGE Isabelle

DELIBERATION 18: Balade Communale

Madame le Maire, rappelle que dans le cadre du plan de randonnées de la CAPB certains chemins n'entrant pas dans ce cadre peuvent être classés en balade communale.

Un certain nombre de critères sont à remplir :

- Intérêt patrimonial fort : historique, architectural ou naturel
- Un cheminement sécurisé pour les pratiquants au départ du bourg
- Des itinéraires très faciles à faciles (3 heures et 8 km maximum) à destination d'un public familial
- Conventions de passage signées avec les propriétaires privés.

Si l'itinéraire est retenu, alors une convention tripartite est signée entre la commune, la CAPB et l'Office de tourisme Pays Basque avec plusieurs axes :

- Entretien à la charge de la commune
- Pose et commande signalétique / balisage à la charge de la commune, la CAPB transmet des coordonnées de fournisseurs

LS 2022 18

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

ID: 064-216403170-20220318-LS_2022_18-DE

Accompagnement technique de la CAPB pour la création des conte les préfecture le 24/03/2022 (trace, géolocalisation POI, texte technique bilingue)

Numérisation, mise en ligne et promotion par l'OTPB

Dans ce cadre, la commune a proposé que son circuit patrimonial soit retenu dans ce cadre. La CAPB devrait retenir cette proposition.

Oui les précisions complémentaires données par Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le classement du circuit patrimonial comme balade communale
- Autorise Madame le Maire à signer la convention tripartite avec la CAPB et l'office de tourisme Pays Basque,

Vote de la question : nombre de votants : 18

pour: 18

contre:0

abstentions: 0

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès de l'auteur de l'acte dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de PAU (Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey, 64010 Pau Cedex) directement dans le délai de deux mois à compter de la présente notification ou à compter de l'éventuel rejet du recours administratif préalablement déposé. La saisine de la juridiction peut se faire par envoi papier, dépôt sur place au greffe du Tribunal ou via le site www.telerecours.fr

> Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

> > Fait à Larressore, le 24 mars 2022



Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture de BAYONNE le 24 mars 2022 Accusé réception par la Sous-Préfecture le :

Affichée en Mairie le :

Notifiée le : Le Maire, Laurence SAMANOS.